

# Fiche de données de sécurité

Date d'émission 01-nov.-2018

Date de révision 09-oct.-2019

Version 3

## Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Agroleaf Liquid Magnesium
Code produit	31610310GA
Substance pure/mélange	Mélange.

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Engrais (PC12). Réservé aux utilisateurs professionnels.
Utilisations déconseillées	Utilisation par les consommateurs [SU 21].

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Everris International BV  
Nijverheidsweg 1-5; 6422 PD Heerlen (NL); Tel: +31 (0) 45-5609100; Fax: +31 (0) 45-5609190.

Pour plus d'informations, contacter INFO-MSDS@EVERRIS.com.

1.4. Numéro d'appel d'urgence Int: +44 1235 239 670 (24h). Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59.

## Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Mélange

*Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)*

Ce mélange est classé comme non dangereux selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]

### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

## Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

A la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient aucune substance dangereuse conformément aux législations européennes ou nationales

*Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16*

## Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

**Conseils généraux** Les premiers secours doivent être uniquement dispensés par un personnel qualifié.

**Inhalation** En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas d'inhalation des émanations issues des réactions, transporter immédiatement la victime à l'extérieur.

**Contact cutané:** Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

**Contact oculaire:** Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Ingestion:** Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

#### 4.3. Indication de tout soin médical et de tout traitement spécial nécessaire

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

## Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés*

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:* Jet d'eau abondant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser l'agent d'extinction adapté au type d'incendie adjacent. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie.

## Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Mesures de protection individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée. Porter un équipement de protection individuel. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

**Pour les agents d'intervention** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

*Méthodes de confinement:* Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

*Méthodes de nettoyage:* Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

§ 8, 12, 13.

## Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Considérations générales d'hygiène:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage:

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Pour assurer le maintien de la qualité de ce produit, conserver dans un endroit sec à l'abri de toute exposition directe aux rayons du soleil; veillez également: à bien refermer les sachets déjà ouverts. Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver dans le conteneur original. Stocker dans un récipient fermé.

Matériaux d'emballage

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Engrais; [www.everris.com](http://www.everris.com); Lire et suivre les instructions se trouvant sur l'étiquette

Scénario d'exposition

Mélange. Non demandé.

## Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Niveau dérivé sans effet (DNEL)

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune donnée disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter un appareil de protection des yeux/du visage
<b>Protection des mains</b>	Gants. Caoutchouc nitrile (0.26 mm). Délai de rupture. > 8 h.
<b>Protection respiratoire</b>	N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols. En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtements de protection légers
<b>Mesures d'hygiène</b>	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique :</b>	Liquide
<b>Aspect:</b>	solution aqueuse
<b>Couleur</b>	Aucune information disponible.
<b>Odeur:</b>	Aucun(e)
<b>pH :</b>	+/- 5.2
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	aucune donnée disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	100 ° C .
<b>Point d'éclair :</b>	. aucune donnée disponible.
<b>Taux d'évaporation :</b>	. aucune donnée disponible.
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	Ininflammable
<b>Pression de vapeur</b>	. aucune donnée disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	. aucune donnée disponible.
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage</b>	. aucune donnée disponible.
<b>Température d'autoignition :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Ne présente pas de danger d'explosion.

### 9.2. Autres informations

**Teneur en COV (%):** Solide. Sans objet.

## Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Non réactif.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

**10.4. Conditions à éviter**

Pour assurer le maintien de la qualité de ce produit, conserver dans un endroit sec à l'abri de toute exposition directe aux rayons du soleil; veuillez également: à bien refermer les sachets déjà ouverts.

**10.5. Matières incompatibles**

Conserver à l'écart de catalyseurs comme les dérivés du chrome hexavalent et les haloïdes métalliques. Conserver à l'écart de produits inflammables (carburants) comme le charbon de bois, le bois, la farine, la suie, etc.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

**Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Informations sur le produit**

Si ce produit est un mélange, la classification ne se base pas sur les études toxicologiques relatives à ce produit, mais uniquement sur les études toxicologiques des composants inclus dans ce produit. Des informations plus détaillées sur la substance et/ou les composants sont éventuellement incluses dans les autres sections de la présente FDS

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une légère irritation.
<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer une irritation.
<b>Ingestion</b>	Peut entraîner un inconfort gastro-intestinal en cas de consommation de grandes quantités.

**Informations sur les effets toxicologiques**

Aucun(e) connu(e)

**Toxicité aiguë****Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Si ce produit est un mélange, la classification ne se base pas sur les études toxicologiques relatives à ce produit, mais uniquement sur les études toxicologiques des composants inclus dans ce produit. Des informations plus détaillées sur la substance et/ou les composants sont éventuellement incluses dans les autres sections de la présente FDS

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Classification basée sur les composants individuels du mélange.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Classification basée sur les composants individuels du mélange.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Classification basée sur les composants individuels du mélange.
<b>Cancérogénicité</b>	Classification basée sur les composants individuels du mélange.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Classification basée sur les composants individuels du mélange.
<b>STOT - exposition unique</b>	Classification basée sur les composants individuels du mélange.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Classification basée sur les composants individuels du mélange.
<b>Danger par aspiration</b>	Classification basée sur les composants individuels du mélange.

## Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<u>12.1. Toxicité</u> Écotoxicité	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement
<u>12.2. Persistance et dégradabilité</u> Persistance et dégradabilité	Aucun effet de persistance ou d'accumulation n'a été observé.
<u>12.3. Potentiel de bioaccumulation</u> Bioaccumulation	Ne montre pas de bioaccumulation.
<u>12.4. Mobilité dans le sol</u>	Aucune donnée disponible.
<u>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>	Aucune donnée disponible.
<u>12.6. Autres effets néfastes</u>	Aucune donnée disponible.

## Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<u>13.1. Méthodes de traitement des déchets</u> Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser le récipient.
Autres informations	Utiliser la totalité du produit. Les matériaux d'emballage sont considérés comme déchets.

## Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMO / IMDG

<u>14.1</u> No ONU:	Non réglementé
<u>14.2</u> Nom d'expédition:	Non réglementé
<u>14.3</u> Classe de danger:	Non réglementé
<u>14.4</u> Groupe d'emballage:	Non réglementé
<u>14.5</u> Polluant marin	Aucune information disponible
<u>14.6</u> Dispositions spéciales	Aucun(e)
<u>14.7</u> Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune donnée disponible

### ADR/RID

<u>14.1</u> No ONU:	Non réglementé
<u>14.2</u> Nom d'expédition:	Non réglementé
<u>14.3</u> Classe de danger:	Non réglementé
<u>14.4</u> Groupe d'emballage:	Non réglementé
<u>14.5</u> Danger pour l'environnement	Non réglementé
<u>14.6</u> Dispositions spéciales	Aucun(e)

### IATA



LD50: Lethal dose, 50%.

LC50: Lethal concentration, 50%.

SVHC: Substance of Very High Concern.

**Méthode de classification**

- Méthode de calcul
- Jugement expert et détermination de la force probante des données

**Principales références de la littérature et sources de données**

Conformément au règlement 1907/2006/CE - 2015/830.  
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

**Préparé par**

Regulatory Affairs Department (INFO-MSDS@EVERRIS.COM)

**Date d'émission**

01-nov.-2018

**Limitations relatives à l'utilisation**

Réservé aux utilisateurs professionnels

**Motif de la révision**

\*\*\*Indique les changements depuis la dernière version. Cette version remplace toutes les éditions précédentes

L'information ci-jointe est la synthèse des connaissances de la société Everris à la date d'élaboration de ce document. C'est la plus fiable et la mieux adaptée. Cependant, elle ne saurait tenir lieu d'engagement en terme de sécurité et/ou de résultat. La société Everris ne pourrait être tenue pour responsable de perte, dommage, échecs ou dégâts liés à un quelconque usage tenant compte de pratiques recommandées ou d'utilisation anormale, ainsi que de tous risque liés à la nature du produit. Aucune autorisation explicite ou implicite n'est accordée pour l'utilisation de quelque invention brevetée sans licence d'utilisation.